



Documents d'artistes Occitanie Appel à candidatures 2021

Calendrier:

Dépôt des candidatures:
du 15 juin au 10 août 2021

Comité de sélection:
première semaine de
septembre

Contact:
Stefania Meazza
dda.occitanie@gmail.com

Documents d'artistes Occitanie (DDA Occitanie) a pour mission de documenter le travail des artistes plasticien·nes et visuel·les en éditant des dossiers numériques – comportant reproductions de leurs œuvres, vues d'expositions, vidéos, textes, biobibliographies... –, selon une méthodologie spécifique, commune au réseau national Documents d'artistes.

Un comité de sélection, constitué de personnalités d'Occitanie et d'ailleurs (artistes, acteur·ices culturel·les, commissaires d'exposition, critiques, directeur·ices artistiques, conservateur·ices, enseignants)... choisit chaque année les artistes qui intègrent le fonds documentaire l'année suivante.

Parallèlement à la mission de documentation, réalisée en dialogue avec les artistes, Documents d'artistes Occitanie les accompagne au long cours et rend visible leur travail à travers d'autres actions telles que: commande de textes critiques, organisation de visites d'atelier, participation à des expositions, festivals...

Le travail de réalisation du site étant actuellement en cours, DDA Occitanie présentera sur son site web à partir de fin 2021 la documentation du travail des artistes sélectionné·es en 2020 et en 2022 celle des artistes sélectionné·es en 2021, suite à cet appel à candidatures.

Conditions de candidature Pour candidater, il est nécessaire de répondre à ces critères d'éligibilité :

- vivre et travailler régulièrement en Occitanie
- mener une activité artistique professionnelle et régulière
- avoir un travail qui s'inscrit dans le champ de la création contemporaine
- exposer régulièrement en France et/ou à l'étranger
- avoir terminé son cursus en formation initiale depuis au moins 3 ans

Dossier de candidature (uniquement en format numérique, à transmettre par mail ou via Wetransfer) : un dossier PDF complet comportant :

- année de naissance, formation, coordonnées, galerie(s), site(s) internet (le cas échéant) ;
- CV artistique exhaustif et actualisé (expositions personnelles et collectives, bibliographie, collections publiques, œuvres dans l'espace public, résidences...);
- annonce des événements prévus en 2022 ;
- texte(s) de présentation de la démarche artistique ;
- documentation visuelle du travail (photographies des œuvres et vues d'expositions) avec descriptifs et légendes (quantité non limitée, merci de présenter un choix d'œuvres récentes et plus anciennes permettant de percevoir l'évolution de la production) ;
- des liens vers des extraits vidéos et/ou sonores (le cas échéant).

Ainsi que tous les éléments complémentaires que vous jugerez utiles à la compréhension de votre travail.

Précision : le dossier PDF sera projeté sur écran durant le comité comme support de présentation.

Date limite de réception des dossiers : 10 août 2021.
Aucun dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pris en compte.

Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier.

Données à caractère personnel

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de cet appel à candidature est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version. Les candidat-es bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat-es souhaitent exercer ce droit, ils-elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils-elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à dda.occitanie@gmail.com. Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.